

## **La Rochelle, Ré, Aunis Sud, Aunis Atlantique**

### **Synthèse du diagnostic**

#### **Un bassin de vie et d'emploi autour de La Rochelle**

Situé sur la façade littorale atlantique, au nord de la Charente-Maritime et nord-ouest de la Nouvelle-Aquitaine, à égale distance entre Nantes et Bordeaux, le territoire est composé de quatre établissements publics de coopération intercommunale :

- La Communauté d'Agglomération de La Rochelle, composée de 28 communes et comptant 166 235 habitants.
- La Communauté de Communes Aunis Sud, composée de 24 communes et comptant 31 034 habitants,
- La Communauté de Communes Aunis Atlantique composée de 20 communes et comptant 28 962 habitants,
- La Communauté de Communes de l'Île de Ré composée de 10 communes et comptant 17 711 habitants.

Véritable bassin de vie, avec 94 535 emplois et plus de 2 600 équipements sportifs, culturels et de santé, le territoire de contractualisation d'une superficie de 1 317 km<sup>2</sup>, a une population de 243 942 habitants, soit 4,1% de la population régionale. Il se développe principalement autour de l'axe Niort-Rochefort-La Rochelle.

Le territoire fait preuve d'attractivité, avec une population en augmentation de +0,94% entre 2009 et 2014 (+0,59% en Nouvelle-Aquitaine). Cette croissance est portée très largement par le solde positif des entrées et des sorties.

Toutefois, cette dynamique profite davantage aux communes rétro-littorales de l'Aunis et de l'agglomération de La Rochelle qui bénéficient d'une part importante de jeunes, alors que l'Île de Ré connaît une baisse démographique et voit sa population des moins de 20 ans sous-représentée. De même, la part des retraités est plus importante dans l'île de Ré alors que dans l'agglomération rochelaise, la forte présence de retraités s'équilibre par la part importante d'étudiants.

Le territoire est globalement bien doté en équipements et services mais des disparités existent au sein des EPCI : l'accès aux équipements culturels est un peu plus limité dans la Communauté de communes Aunis Sud.

Les équipements relatifs aux fonctions médicales et paramédicales (médecins et spécialistes) sont mieux représentés dans la Communauté d'agglomération de La Rochelle et dans l'île de Ré que dans l'Aunis, tout comme pour les services de santé (établissements de santé, pharmacies, laboratoires d'analyses...).

De par l'interaction et la logique d'organisation spatiale des hommes et des activités, les déplacements sont très importants au sein du territoire de contractualisation, notamment les déplacements domicile-travail.

De nombreux échanges se font depuis l'Aunis vers l'agglomération rochelaise et beaucoup d'actifs résidant dans l'agglomération de La Rochelle se déplacent pour leur travail à l'île de Ré et dans la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan.

#### **Un cadre de vie à préserver**

L'attractivité du territoire repose en partie sur son cadre de vie qui est décrit par sa population comme agréable, bénéficiant d'un climat océanique doux et d'un environnement naturel appréciable, bien que fragile.

Situé véritablement entre la terre et la mer, le territoire est composé d'éléments paysagers très variés et riches allant des plages aux forêts en passant par les marais et les plaines. Si la côte est composée d'espaces naturels plus ou moins protégés mais exposés aux vents et à la houle – en particulier dans l'île de Ré – l'intérieur des terres est façonné par les activités humaines,

principalement l'agriculture. Néanmoins, la diversité de la faune et de la flore y est valorisée, notamment en Aunis Atlantique ou encore sur la baie d'Yves.

Toutefois, le territoire est exposé à de nombreux risques, plus ou moins forts sur la tranche littorale ou dans l'arrière-pays : risque de tempête, de submersion, d'inondation, risque technologique lié aux activités économiques. Le recul du trait de côte concerne tout particulièrement l'Île de Ré et l'agglomération de La Rochelle. L'île s'est pourvue d'un observatoire du littoral pour suivre l'évolution du trait de côte.

Aunis Sud est sujet à des problèmes de ressources en eau, notamment à cause de l'activité agricole.

En termes de transition écologique, le territoire fait preuve d'une activité importante dans la réduction des émissions de gaz à effets de serre en agissant sur les déchets, les transports et la préservation des ressources naturelles, terrestres et marines.

### **Le logement au cœur des préoccupations sociales**

Si le revenu médian en Aunis se situe dans les moyennes régionale et nationale – quoique légèrement inférieur en Aunis Sud, il est plus élevé dans l'agglomération rochelaise et l'Île de Ré. Il faut néanmoins nuancer ce constat car ces deux EPCI connaissent des écarts importants entre les revenus les plus faibles et les revenus les plus importants.

Sur l'ensemble du territoire, le taux de pauvreté reste faible, tout comme la part des minimas sociaux mais des disparités territoriales méritent d'être mentionnées. La ville de La Rochelle comprend trois quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville : Villeneuve-les-Salines, Mireuil et Port-Neuf. Dans ces quartiers, le niveau de vie est bien en dessous des moyennes régionale et nationale, le taux de pauvreté se situe entre 35 et 43% et la part des minimas sociaux dans les revenus est également plus élevée.

En Aunis, certaines communes ont des niveaux de revenus nettement plus faibles qu'ailleurs, c'est le cas principalement des communes situées à l'ouest. À titre d'exemple le taux de pauvreté à Surgères s'élève à 15,8%.

Avec la présence de l'Université à La Rochelle, l'agglomération accueille plus de 13 000 étudiants. Dans l'agglomération rochelaise, la part de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur est plus importante qu'ailleurs. Cette part est également supérieure à la part régionale dans l'Île de Ré.

La Communauté de communes Aunis Sud compte en revanche une forte part de population peu ou pas diplômée (près de 65 %) et moins de diplômés du supérieur.

### **Problématique du logement**

Un développement dynamique du parc de logement dans les Communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis Sud. Le marché est moins tendu avec un taux de vacance assez élevé et des niveaux de prix à l'achat plus raisonnables qui facilitent l'accès à la propriété (large part de propriétaires).

L'agglomération de La Rochelle est une zone beaucoup plus tendue, le taux de vacance est plutôt faible et le parc est davantage partagé entre propriétés privées, parc locatif privé et logement social (17%). Du fait de son attractivité, les niveaux de prix des maisons vendues sont très élevés (idem pour les appartements), ce qui accentue le phénomène de périurbanisation.

L'Île de Ré a un profil atypique : le renouvellement du parc de logements est quasi nul entre 2009 et 2014 et la délivrance des permis de construire est faible (0,6 permis de construire autorisé pour 100 logements existants contre 2,1 à Aunis Sud). Il n'y a quasiment pas de logements vacants et le coût de l'immobilier est excessif.

À l'échelle des communes, la part des propriétaires a tendance à augmenter vers l'est à mesure de l'éloignement à La Rochelle, le prix de l'immobilier suivant la même logique. On note cependant une moindre part de propriétaires dans les pôles structurants (Surgères, Aigrefeuille, Courçon, Marans) des communautés de communes, c'est dans ces communes que le parc locatif

privé et social est le plus important. À noter, tout de même que la plupart des logements locatifs sociaux sont situés à La Rochelle et dans son unité urbaine centrale.

## **Economie et emploi**

Avec 94 561 emplois, l'ensemble du territoire concentre 4,1% de l'emploi total régional. Près de 80 % de ces emplois sont localisés dans l'agglomération rochelaise.

Au regard de l'indicateur de concentration de l'emploi, c'est d'ailleurs un territoire à vocation productive et/ou économique alors que les communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis Sud sont plutôt à vocation résidentielle (taux d'actifs résidant plus élevé qu'ailleurs), alors que l'Île de Ré est en situation d'équilibre. Entre 2009 et 2014, chaque EPCI a gagné des emplois, cette croissance est plus dynamique dans l'Île de Ré (+1,1% par an en moyenne sur la période), suivie par les Communautés de communes de l'Aunis (+0,6%) et enfin la Communauté d'agglomération de La Rochelle (+0,1% par an).

Malgré une hausse du nombre d'emplois, le taux de chômage localisé à la zone d'emploi de La Rochelle continue d'augmenter entre 2010 et 2016 et reste supérieur à celui de Nouvelle-Aquitaine même s'il augmente moins vite que ce dernier.

Globalement la répartition des emplois par secteur d'activité du périmètre de la contractualisation est similaire à la moyenne régionale avec toutefois une surreprésentation du secteur « commerce, transports et services divers », toutefois des disparités sont visibles entre EPCI.

La Communauté d'agglomération de La Rochelle et la Communauté de communes de l'Île de Ré sont plus largement tournées vers le commerce et les activités de transports avec respectivement 47,6% et 50,3% du total des emplois. En effet, l'Île de Ré est marquée par les activités liées au tourisme et parallèlement les emplois de l'industrie ont peu de poids (6,6%). Alors que les emplois agricoles représentent 5,2% de l'ensemble des emplois en Nouvelle-Aquitaine, les Communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis Sud enregistrent respectivement des taux de 8,7% et 7%.

Le tissu économique du territoire est majoritairement composé d'établissements individuels, près de 73% des établissements n'ont aucun salarié. Ce taux s'élève à plus de 76% pour les communautés de communes de l'Île de Ré et Aunis Atlantique. La Communauté d'agglomération de La Rochelle concentre la plupart des établissements de grande taille, ce sont souvent des établissements tournés vers les activités « Administration publique, enseignement, santé, action sociale » et « Commerce, transports, services divers ».

Le poids de la sphère présentielle est plus important dans l'Île de Ré et l'agglomération de La Rochelle. Les activités présentielles sont en effet les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone qu'elles soient résidentes ou touristes.

Le tissu économique de l'agglomération de La Rochelle est également porté par des filières structurantes, notamment le nautisme, les industries de pointe et technologies du futur, l'agroalimentaire et la santé-nutrition, l'écologie urbaine et les éco-activités et les Technologies de l'Information et la Communication (TIC).

La dynamique actuelle du tissu économique de la Communauté de Communes Aunis Sud reste liée à la présence dominante d'entreprises de petites tailles. Le secteur tertiaire (commerces, transport, construction) est dominant, jouant un rôle de locomotive économique sur le territoire. Même si le secteur est en perte, l'agriculture reste une partie intégrante du territoire.

L'activité économique de l'île de Ré est dominée par les activités de commerces et de services, qui représentent la moitié des emplois. On peut considérer que c'est le tourisme qui structure l'économie du territoire, car le dynamisme des activités, qu'elles soient agricoles, de services, de commerce ou d'artisanat est lié à la fréquentation touristique et aux résidences secondaires.

Le tissu économique d'Aunis Atlantique est surtout constitué de petites entreprises. Malgré la prédominance des commerces de proximité, le tissu économique local est assez équilibré entre la construction, les services aux entreprises et les services aux ménages. Il s'agit également de commerçants et d'artisans, ces derniers travaillant pour la plupart sur La Rochelle et l'Île de Ré.

Le commerce de proximité reste fragile face au développement des grandes surfaces de vente en proximité immédiate des axes routiers.

Le tourisme est un axe structurant du territoire. Le positionnement géographique (littoral, Marais Poitevin), les paysages et l'environnement remarquable sont de nombreux atouts tout comme la richesse des manifestations culturelles de renommée et la présence de monuments et musées prisés du public (Francofolies, Festival du Film, Aquarium...). Le tourisme génère donc de nombreux emplois et contribue ainsi au PIB.

C'est principalement, dans l'Ile de Ré et la Communauté d'agglomération de La Rochelle que le tourisme est très développé. En 2016, la CA de La Rochelle enregistre près de 940 000 nuitées pour 67 hôtels. L'Ile de Ré comptabilise près de 342 000 nuitées et dispose également de 7 843 emplacements répartis dans 48 campings ainsi que plus de 4 000 places en hébergements collectifs (résidences et villages vacances...).

## **Les enjeux du territoire**

### **1/ Contribuer à une qualité de vie de haut niveau et favoriser un équilibre territorial structuré autour du bassin de vie**

De par son attractivité, le territoire voit sa population en constante augmentation. Néanmoins, de nombreuses disparités existent entre les communes, qui favorisent l'apparition ou le développement d'inégalités liées à l'accès au logement, la formation, à l'emploi et aux services publics ainsi que la lutte contre la pauvreté.

L'enjeu est alors d'agir pour renforcer le bassin de vie organisé autour de La Rochelle et au cœur du Pôle Centre-Atlantique afin d'assurer un meilleur équilibre territorial au niveau des communes et d'offrir un cadre de vie répondant aux besoins des ménages qui s'installent ou qui vivent dans le territoire.

### **2/ Accompagner les acteurs économiques dans une dynamique créatrice d'emplois tout en renforçant les filières structurantes**

Le territoire offre de bonnes opportunités de développement pour les entreprises. Néanmoins, il souffre de problèmes structurels qui freinent le développement économique, notamment un taux de chômage constamment au-dessus des moyennes régionale et nationale. En parallèle, les entreprises peinent à recruter des profils correspondant à leurs besoins, alors que la population, dont une partie souffre d'un déficit de formation, ne se trouve pas dans des conditions favorables à l'emploi durable.

L'enjeu ici est de favoriser la rencontre entre la demande et l'offre en matière d'emplois et de compétences au bénéfice des entreprises et de la population en dotant l'ensemble du territoire d'une offre structurée de formation, d'outils d'accompagnement à l'activité professionnelle et en favorisant la diversification de l'économie locale.

### **3/ Créer des synergies au sein du territoire pour développer les complémentarités d'un tourisme porteur de développement économique et renforcer son identité au travers d'actions durables**

Avec son positionnement géographique privilégié - au centre de la façade atlantique, le territoire a développé un tourisme générateur de croissance et d'emplois et qui propose une offre complète pour des clientèles aux profils diversifiés. Le tourisme y est balnéaire ou culturel, urbain ou rural, de loisirs ou d'affaires, de court ou long séjour. Si les destinations emblématiques de l'Ile de Ré et l'agglomération rochelaise totalisent plus de 1,5 millions de nuitées annuelles, l'Aunis propose une offre complémentaire autour de son patrimoine naturel et bâti.

L'enjeu pour le territoire est de proposer une offre touristique complète s'adaptant aux nouvelles pratiques des touristes et aux besoins de la population locale, par le renforcement des complémentarités existantes.

#### **4/ Privilégier des usages durables et des actions de protection des sites et ressources naturelles**

Bénéficiant d'un patrimoine naturel remarquable mais qui est trop souvent exposé à des risques, le territoire place la préservation de ses ressources au cœur de son développement afin que celui-ci soit durable. La problématique de l'énergie et des déchets fait l'objet d'actions exemplaires, à l'instar d'Aunis Atlantique qui a été labellisé « territoire TEPOS ». Alors que les déplacements sont nombreux, dans le cadre des loisirs ou pour les trajets quotidiens, le territoire développe une politique de mobilité basée sur la réduction des émissions de gaz à effets de serre, via l'intermodalité et les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. L'agglomération de La Rochelle est par ailleurs depuis plusieurs décennies un laboratoire de la mobilité innovante.

L'enjeu pour le territoire est de favoriser, sensibiliser, éduquer à la protection de ses ressources naturelles en s'appuyant sur ses filières et en encourageant de nouvelles mobilités plus respectueuses de l'environnement.